



BOURSE HOPE

Critères d'éligibilité et dossier de candidature

Le Conseil d'Administration de l'IUGB octroie des aides financières dénommées « BOURSE HOPE » pouvant couvrir jusqu'à 100% des frais de scolarité. Peuvent faire acte de candidature les étudiants qui remplissent les critères ci-dessous énumérés :

1. Critères d'éligibilité

1. Etre titulaire du baccalauréat ou équivalent, avec au moins la mention Assez Bien ;
2. Obtenir **obligatoirement** son diplôme de Bachelor à l'IUGB ;
3. Le revenu annuel cumulé de la famille doit être inférieur à cinq millions de FCFA (5.000.000 FCFA).

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est à déposer au bureau du Registraire à l'antenne de l'IUGB sis à Cocody les II Plateaux :

1. Le formulaire de demande de Bourse Espoir dûment rempli ;
2. Une lettre de motivation ;
3. La déclaration d'engagement signée ;
4. Une photocopie légalisée du Baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
5. Une photocopie de la carte nationale d'identité (CNI) des parents ;
6. Une attestation de paiement d'impôts des parents pour la dernière année, délivrée par la Direction Générale des Impôts (le cas échéant) ;
7. Les relevés bancaires des parents pour les douze derniers mois ;
8. Les trois derniers bulletins de salaire ou attestations de revenus des parents ;
9. Les extraits d'acte de naissance de tous les enfants déclarés à la charge des parents ;
10. Une attestation de Vie et Entretien / Prise en Charge pour tous les enfants déclarés à la charge des parents.